

Abdelmadjid ZAALANI
Professeur de droit à l'université d'Alger

Eric MATHIAS
Maître de conférence en droit pénal à l'université PARIS XII

La responsabilité pénale

L'interdit pénal
L'infraction pénale

COLLECTION
Droit pratique

BERTI
Éditions

Table des matières

Avertissement.....	03
Avant-propos.....	05
Plan	07
Introduction.....	09
§1. - LES PARADOXES DU DROIT PENAL CONTEMPORAIN	10
A. LE DROIT PENAL : UNE GARANTIE CONTRE L'OPPRESSION	10
B. LE DROIT PENAL : PUNIR UNE ABSTRACTION JURIDIQUE.....	12
1) Un droit pénal de l'expiation.....	12
2) Un droit pénal de la dissuasion	14
C. INDIVIDUALISER LA SANCTION : PUNIR AVEC OU SANS PEINE.....	15
§2.- LES ORIGINES DU DROIT PENAL CONTEMPORAIN	22
A. L'ANCIEN REGIME	23
1) L'hétérogénéité des sources pénales	23
2) L'arbitraire des juges	24
3) Le spectacle de la répression	25
B. LE DROIT INTERMEDIAIRE	31
C. LE CODE PENAL DE 1810	33
D. NOUVEAU CODE PENAL	36
§3. DROIT PENAL ALGERIEN CONTEMPORAIN	37
A.- NAISSANCE ET EVOLUTION DU DROIT PENAL ALGERIEN	37
1) Application de la législation française	37
2) Modernisation de la législation algérienne	38
B.- QUELQUES CARACTERISTIQUES GENERALES DU DROIT PENAL ALGERIEN ACTUEL.....	38
1) Politique pénale d'adaptation de la répression.....	39
2) Politique pénale de promotion de la prévention.....	41

PARTIE 1 : L'INTERDIT PENAL

TITRE 1 : L'APPLICATION D'UN TEXTE D'INCRIMINATION	53
CHAPITRE I : LA NECESSITE D'UN TEXTE	55
Section 1 : Le principe de légalité.....	55
§1 LA HIERARCHIE DES NORMES PENALES.....	57
A. LES TRAITES ET CONVENTIONS INTERNATIONALES.....	57
1) Le traité de Rome et les actes dérivés (Droit de l'Union européenne)	57
2) La convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés	

fondamentales (Droit du Conseil de l'Europe).....	59
B. LA LOI ET LE REGLEMENT.....	60
1) La diversité des lois et règlements	61
2) Le cas des circulaires.....	62
§2. LE RESPECT DE LA HIERARCHIE DES NORMES PENALES	63
A. LA CONFORMITE DES LOIS.....	63
1) Constitutionnalité des lois pénales	63
2) Conventionalité des lois pénales	64
B. LA CONFORMITE DES REGLEMENTS	64
Section 2 : Les corollaires du principe de légalité.....	67
§1. L'INTERPRETATION STRICTE DES INCRIMINATIONS	67
A. L'INTERPRETATION DES TEXTES PRECIS.....	70
1) «Ni au-delà de la volonté du législateur».....	70
2) «Ni en deçà de la volonté du législateur»	73
B. L'INTERPRETATION DES TEXTES IMPRECIS	75
1) Les textes absurdes.....	74
2) Les textes obscurs.....	75
• Le vol	75
• Le recel.....	76
§2.- LA NON RETROACTIVITE DES INCRIMINATIONS	77
A. LES PRINCIPES DE SOLUTION	77
1) Le principe de non-rétroactivité	78
• La Constitution.....	78
• Les traités	78
• Le Code pénal	78
2) Le principe de rétroactivité in mitius	79
B. L'APPLICATION DES PRINCIPES.....	80
1) Les textes unitaires	80
• Décriminalisation	80
• Dépénalisation.....	81
2) Les textes ambivalents	82
• Critère de la disposition principale	83
• Critère de l'analyse globale.....	85
C. L'AMENAGEMENT DES PRINCIPES	89
1) La rétroactivité des lois plus sévères.....	89
• Les lois pénales interprétatives	89
• Les lois nouvelles relatives aux mesures de sûreté	89

59
60
61
62
63
63
63
64
64
67
67
70
70
73
75
74
75
75
76
77
77
78
78
78
78
79
80
80
80
81
82
83
85
89
89
89
89

2) La survie de la loi plus sévère91
 • Première période91
 • Seconde période92
Section 3 : Le nécessité d'un texte en droit pénal algérien..... 94
 A. le principe de légalité 94
 B. L'application de la loi pénale dans le temps 94
CHAPITRE : 2 LE CHOIX DU TEXTE 101
Section 1 : Les conflits externes (conflits de lois dans l'espace) 101
 §1. LES INFRACTIONS COMMISES EN France..... 102
 §2. LES INFRACTIONS COMMISES A L'ETRANGER..... 102
 §3. SOLUTIONS DU DROIT PENAL ALGERIEN..... 102
 A. Principe de territorialité 102
 B. Solutions particulières 103
Section 2 : Les conflits internes (concours de qualifications)..... 104
 §1 Un principe : le non-cumul des qualifications 105
 A. LES PSEUDO CONCOURS 105
 1) Les qualifications incompatibles 106
 2) Les qualifications alternatives 106
 3) Les qualifications absorbantes..... 107
 B. LES VRAIS CONCOURS..... 107
 §2 - UNE EXCEPTION : LE CUMUL DES QUALIFICATIONS..... 108
 §3. CONCOURS D'INFRACTIONS EN DROIT ALGERIEN 110
TITRE 2 : LA NEUTRALISATION DU TEXTE D'INCRIMINATION 117
CHAPITRE1 : LES FAITS JUSTIFICATIFS 119
Section 1 : Les justifications fondées sur une injonction institutionnelle 120
 §1. L'ORDRE DE LA LOI..... 120
 A. LA JUSTIFICATION TIREE D'UNE OBLIGATION LEGALE 121
 B. LA JUSTIFICATION TIREE D'UNE AUTORISATION LEGALE 121
 1) Les autorisations explicites 121
 2) Les autorisations implicites 122
 §2. LE COMMANDEMENT DE L'AUTORITE LEGITIME 124
 A. LE CODE DE 1810 ET «L'INTELLIGENCE DES BAÏONNETTES» 125
 B. LE CODE DE 1994 ET «LE BON SENS DES BAÏONNETTES» 126
Section 2 : Les justifications fondées sur une injonction factuelle..... 129
 §1. LA LEGITIME DEFENSE 130
 A. ATTAQUE 131
 B. LA RIPOSTE 135

1) Le moment de la riposte.....	135
2) La nature de la riposte.....	136
3) le domaine de la riposte.....	137
• Les personnes.....	137
• Les biens.....	138
4) La mesure de la riposte.....	138
• Proportionnalité qualitative.....	138
• Proportionnalité quantitative.....	139
§2. L'ETAT DE NECESSITE.....	141
A. LA NATURE DU DANGER.....	146
B. LA CONJURATION DU DANGER.....	149
1) Proportionnalité qualitative.....	149
2) Proportionnalité quantitative.....	150
Section 3 La légitime défense en droit pénal algérien.....	152
A. LEGITIME DEFENSE DES BIENS.....	153
B. LA PROPORTION ENTRE LA DEFENSE ET LA GRAVITE DE L'AGRESSION.....	153
CHAPITRE 2 : L'AMNISTIE.....	155
Section 1 : Les conditions de l'amnistie.....	157
§1.-Une condition invariable : l'origine législative de l'amnistie.....	157
A. POUVOIR EXECUTIF ET AMNISTIE.....	157
B. POUVOIR JUDICIAIRE ET AMNISTIE.....	158
§2. DES CONDITIONS VARIABLES : LES CRITERES DE DETERMINATION DES INFRACTIONS AMNISTIEES.....	158
A. L'AMNISTIE DIRECTE.....	158
B. L'AMNISTIE CONDITIONNELLE.....	159
1) La décision d'une autorité publique.....	160
• Grâce amnistiante.....	160
• L'amnistie judiciaire.....	160
2) La prestation du condamné.....	161
Section 2 : Les effets de l'amnistie.....	162
A. UNE PORTEE ABSOLUE : DECLARATION DE CULPABILITE EFFACEE.....	163
B. UNE PORTEE RELATIVE : L'EXTINCTION DES PEINES.....	163
Section 3 : Observations sur l'amnistie en droit algérien.....	164

.....	135
.....	136
.....	137
.....	137
.....	138
.....	138
.....	138
.....	139
.....	141
.....	146
.....	149
.....	149
.....	150
.....	152
.....	153
.....	153
.....	155
.....	157
.....	157
.....	157
.....	158
.....	158
.....	159
.....	160
.....	160
.....	160
.....	161
.....	162
.....	163
.....	163
.....	164

PARTIE 2 : L'INFRACTION PENALE

TITRE PRELIMINAIRE : LA CLASSIFICATION DES INFRACTIONS	169
CHAPITRE I : LA CLASSIFICATION TRIPARTITE	171
Section 1 : Le critère de la gravité.....	171
Section 2 : La peine comme expression objective de la gravité.....	173
CHAPITRE 2 : L'INTERET DE LA CLASSIFICATION	175
Section 1: Classification tripartite et règles de fond.....	175
Section 2 : Classification tripartite et règles de procédure.....	176
Section 3 : Intérêt de la classification tripartite en droit pénal algérien.....	177

Titre 1 : L'élément matériel de l'infraction

CHAPITRE 1 : L'ACTE INFRACTIONNEL	181
Section 1 : L'acte consommé.....	183
§1.- LE MODE D'EXECUTION DE L'ELEMENT MATERIEL :	
Infractions de commission et infractions d'omission.....	184
§2.- LA DUREE D'EXECUTION DE L'ELEMENT MATERIEL :	
Infractions instantanées et infractions continues.....	185
§3.- LE RESULTAT DE L'INFRACTION :	
Infractions matérielles et infractions formelles.....	185
Section 2 : L'acte tenté.....	187
§1.- LE COMMENCEMENT D'EXECUTION.....	189
A) LES CONCEPTIONS DOCTRINALES.....	189
B. LA JURISPRUDENCE.....	190
§2.- L'ABSENCE DE DESISTEMENT VOLONTAIRE.....	193
§3. L'ACTE TENTE EN DROIT PENAL ALGERIEN.....	199
Section 3 : L'acte de complicité.....	201
§1 - UNE CONTRIBUTION ACTIVE.....	203
A. L'ACTE PRINCIPAL.....	203
1) Un acte principal incriminé.....	204
2) Un acte principal prévu par un texte applicable.....	205
3) Un acte principal «objectivement punissable».....	205
B. CARACTERES DE L'ACTE DE COMPLICITE.....	207
1) Points communs.....	207
• Un acte positif.....	207
• Un acte causal.....	208
• Un acte antérieur ou concomitant à l'acte principal.....	209
2) Caractères spécifiques.....	211

• Les assistants.....	209
• Les instigateurs.....	210
§2. UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE	211
A) UNE CONDITION EXCLUSIVE	213
B) UNE JURISPRUDENCE COMPREHENSIVE.....	213
§3 L'ACTE DE COMPLICITE EN DROIT ALGERIEN	214
CHAPITRE 2 : LES AUTEURS.....	211
Section 1 : La responsabilité pénale du fait d'autrui.....	222
§1.- LA RESPONSABILITE PENALE DES CHEFS D'ENTREPRISE DU FAIT DE LEURS PREPOSES (CONDITIONS)	223
A. DOMAINE DE LA RESPONSABILITE DU FAIT D'AUTRUI	223
B. MISE EN JEU DE LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI .	26
1) Une infraction commise par le préposé	226
2) Une «faute d'un type particulier» de l'employeur	227
§2 - L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI .	227
A. DOMAINE DE LA DELEGATION	227
B. CONDITIONS DE LA DELEGATION.....	228
C. EFFET DE LA DELEGATION	229
§3.-QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI EN DROIT ALGERIEN	229
Section 2 : La responsabilité pénale des personnes morales.....	230
Sous-section 1 : La responsabilité pénale des personnes morales en droit français	233
1§.- DOMAINE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES.....	234
A. LES PERSONNES	234
B. LES INFRACTIONS.....	236
2§.- MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	237
A. LA FAUTE D'UN ORGANE OU REPRESENTANT.....	237
B. LES «DECIDEURS»	238
C. «POUR LE COMPTE DE»	240
Sous-section 2 : La responsabilité pénale des personnes morales en droit algérien.....	241
§1. -LE REFUS TRADITIONNEL DU PRINCIPE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	242
A -LE REFUS DU PRINCIPE DANS LE CODE PENAL.....	242
B -L'ADMISSION EXCEPTIONNELLE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES DANS LA LEGISLATION COMPLEMENTAIRE.....	245
1) Quelques exemples épars	245

2) La reconnaissance du principe dans la législation pénale des changes.....	246
2§.- LA CONSECRATION DE LA RESPONSABILITE PENALE DE LA PERSONNE MORALE DAÑS LE CODE PENAL.....	246
A.- DOMAINE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES	
MORALES	247
1) Les personnes morales responsables.....	247
2) Les infractions concernées	249
B.-LES CONDITIONS DE LA RESPONSABILITE.....	249
1) Organe ou représentant de la personne morale	251
2) Pour le compte de	251
C -Les sanctions.....	251
1) Les sanctions prévues par législation pénale des changes	252
a. Les peines.....	252
b. La sanction administrative.....	253
2) Les sanctions prévues par le code pénal	253
a. Les peines encourues par la personne morale en matière criminelle et délictuelle.....	254
b. Les peines encourues par la personne morale en matière contraventionnelle. ...	255
TITRE 2 : L'ELEMENT MORAL DE L'INFRACTION	257
CHAPITRE I : L'IMPUTABILITE	259
Section 1 : L'absence de conscience infractionnelle.....	259
§1.- L'ABSENCE DE DISCERNEMENT.....	259
A. LA MINORITE.....	260
1) Tout mineur est par principe responsable	260
• Le mineur de moins de dix ans	260
• Le mineur de dix à treize ans	261
• Le mineur de treize à dix-huit ans	261
2) Le mineur privé de discernement est irresponsable	262
B. LES TROUBLES PSYCHIQUES OU NEUROPSYCHIQUES.....	262
1) Les conditions	264
• La notion de trouble psychique ou neuropsychique	264
• La concomitance du trouble et de l'acte	266
2) Les effets	267
• La preuve du trouble	267
• Les conséquences de l'admission de la «démence».....	267
§2.- L'IGNORANCE DE L'INTERDIT	268
A. LA PRESOMPTION DE CONNAISSANCE DE LA LOI	268
B. UNE PRESOMPTION RELATIVE	270

1) La méprise inévitable	272
2) La bonne foi	272
Section 2 : L'absence de volonté infractionnelle	273
§1.- L'ERREUR DE FAIT	273
A. ERREUR DE FAIT ET INTENTION	272
1) L'erreur de fait exclut nécessairement l'intention.....	272
2) Un paramètre indifférent : l'invincibilité de l'erreur de fait	275
B. ERREUR DE FAIT ET IMPRUDENCE	276
§2. LA CONTRAINTE	278
A. UNE PRESSION IRRESISTIBLE	279
B. UNE PRESSION IMPREVISIBLE	281
Section 3 : Quelques aspects de l'imputabilité en droit algérien	283
A. LA MINORITE.....	283
B. LES TROUBLES MENTAUX	284
CHAPITRE 2 : LA CULPABILITE	287
Section 1 : La faute intentionnelle	290
§1. DOL GENERAL ET MOBILES	291
§2. DOL GENERAL ET DOLS ASSIMILES.....	292
Section 2 Les fautes non-intentionnelles	294
§1. LES FAUTES DELICTUELLES.....	294
A. L'IMPRUDENCE DOMMAGEABLE	294
1) La faute simple	295
• La notion de faute simple	295
• Le domaine de la faute simple	297
2) Les fautes qualifiées	298
• La faute délibérée.....	298
• La faute caractérisée.....	299
B. L'IMPRUDENCE NON DOMMAGEABLE	302
1) La «volonté d'imprudence» de l'agent.....	304
2) Le texte violé.....	305
3) Le risque causé.....	305
§2. LES FAUTES CONTRAVENTIONNELLES	307
Section 3 La culpabilité en droit algérien.	307
Indications bibliographiques.....	311